

Pays Thionvillois

KÉDANGE-SUR-CANNER Conseil municipal

Un accueil périscolaire attendu pour septembre 2022



Entre les écoles maternelle et élémentaire, un accueil périscolaire, avec un restaurant et une médiathèque, doit sortir de terre sur 1 200 m² ! Photo RL

L'ordre du jour de la dernière réunion du conseil municipal pour l'année 2019 comportait pas moins de 20 points, que l'on peut regrouper en trois grandes catégories : les finances, les contrats, les questions foncières.

• Les finances

En ce qui concerne les finances communales, après un ultime ajustement du budget primitif 2019, le conseil municipal a approuvé plusieurs demandes de subvention pour la construction d'un accueil périscolaire, avec un restaurant et une bibliothèque, auprès de l'État, de la Région, de la Caisse d'allocations familiales (Caf) et du Fonds européen, pour un montant de travaux estimé à 1,5 million d'euros. « Nous demandons ces subventions en 2019 pour qu'elles ne soient pas perdues pour la commune », a indiqué le maire, Jean Kieffer, en précisant que les nouvelles structures pourraient être achevées pour septembre 2022.

Le conseil municipal a également approuvé un dossier de travaux de 30 249 €, au titre des amendes de police, pour la sécurisation routière dans la traversée de la commune,

et validé un dernier avenant pour le marché Elres/Schiel, pour les feux tricolores, d'un montant de 7 415,08 € HT, portant le montant global et définitif du marché, carrefour de la Plâtrerie et carrefour de la Pharmacie, à 176 178,00 € HT.

• Les contrats

Les contrats ont abouti à plusieurs décisions : pour l'éclairage public, pour un montant annuel de 2 500 € HT ; pour le parc des ordinateurs et TBI de l'école, un contrat avec le centre de gestion ; pour l'assurance du personnel, un contrat avec le centre de gestion pour la complémentaire des agents ; un contrat avec Global Bureautique, pour la location des photocopieurs ; et, enfin, une convention avec Matec, pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, pour la création du cimetière forestier, lancée par la nécessité d'agrandir, dès 2020, le cimetière communal.

• Les questions foncières

Au niveau des questions foncières, le conseil municipal a approuvé l'intégration au domaine privé de la commune d'une parcelle de 0,60 are, et la création d'une servitude accordée à Enedis pour la pose d'un transformateur pour alimenter le lotissement de la Forêt (45 logements). « Les travaux de viabilisation seront achevés pour la fin 2019, et les premiers permis déposés dans la foulée, pour voir les premiers pavillons au printemps 2020 », a indiqué le maire.

• jjjj

llllll